

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

Province de Québec

**Municipalité de Saint-Herménégilde**

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Bureau municipal, au 816, rue Principale, le 28 mars 2017, à 19h28, présidé par le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête	M. Mario St-Pierre
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme Jeanne Dubois

Et la secrétaire-trésorière Marie-Soleil Beaulieu.

**2017-03-28-01 : AVIS DE CONVOCATION SIGNIFIÉ**

Le conseil renonce à l'avis de convocation puisque tous les membres du conseil sont présents.

**2017-03-28-02 : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre propose l'ouverture de l'assemblée à 19h28.

**2017-03-28-03 : DEMANDE D'APPUI-PROJET DE GARDERIE**

ATTENDU QUE le propriétaire du 131 chemin du Père-Roy demande l'appui de la municipalité pour déposer sa demande pour l'ouverture d'une nouvelle garderie en milieu familiale au Ministère de la Famille;

Madame la conseillère Jeanne Dubois et Monsieur le conseiller Robin Cotnoir enregistrent leur dissidence.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité permet l'usage «Garderie en milieu familial» sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la garderie en milieu familiale aura à sa charge 6 enfants ou moins;

CONSIDÉRANT QUE la propriété répond à l'ensemble des exigences municipales pour l'ouverture d'une telle garderie en milieu familiale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu que la municipalité de Saint-Herménégilde appuie la demande d'ouverture de garderie au 131 chemin du Père-Roy. Le propriétaire devra obtenir un permis de la municipalité pour l'ajout de l'usage garderie en milieu familiale à sa propriété avant l'ouverture de ladite garderie.

Adopté.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

**2016-10-29-04: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Réal Crête propose la levée de l'assemblée à 19h30.

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.